

Coop de Solidarité Multiservices Montauban Comité provisoire

Le comité provisoire a procédé dernièrement à la demande de constitution de la coopérative. Nous devrions recevoir nos statuts légaux vers la fin d'avril. Nous lui avons donné comme nom : « Coop de Solidarité Multiservices Montauban ». D'ici là, nous sommes à préparer les règlements de la coopérative. Nous sommes toujours en contact avec l'épicerie Chez Nicole. C'est un dossier que nous aborderons prochainement.

Nous sommes aussi à définir les besoins d'espace pour les différents services que contiendra la coopérative. Une fois ceux-ci déterminés, nous pourrons alors procéder à une esquisse préliminaire de notre projet. À partir de cela, nous pourrons aussi estimer la valeur de celui-ci et préparer notre plan d'affaires.

Cette étape complétée, nous serons en mesure de faire les demandes de subvention accessibles à un tel projet. En attendant, le comité est à établir les partenariats qui lui permettront de le supporter dans ses démarches. De plus, le comité travaille actuellement activement à établir un partenariat avec un opérateur de la partie commerce.

Enfin, nous élaborerons sous peu un plan d'action qui nous permettra de bien gérer notre projet. On peut donc dire que le projet avance et se précise de plus en plus. Nous espérons que d'ici le début de l'été, nous aurons en main un projet assez bien défini pour le présenter à la population.

En terminant, je tiens à souligner que le comité s'est enrichi de nouveaux membres auxquels nous souhaitons la bienvenue. Il s'agit de Madame Guylaine Cauchon, Madame Annie Gauthier et Monsieur Normand Hudon. Madame Diane Léveillé est nommée représentante de la municipalité et assistera aux rencontres du comité à titre d'observatrice. Nous leur souhaitons un mandat fructueux.

Gilles Allaire, secrétaire du comité provisoire
Coop de Solidarité Multiservices Montauban.